Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 9 (1888)
Heft: 1

Artikel: Le pays des Garenganzé : (d'après M. F. St. Arnot)
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-133342

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dition d'études du chemin de fer, est à flot. M. Delcommune est descendu à Manyanga pour diriger le transport des chaudières du bateau. Au dernier courrier, M. Cambier, avec les six ingénieurs de ses brigades, était près du Kouilou, affluent méridional du Congo.

La ressource de la viande d'hippopotame commence à devenir précaire à Léopoldville, les hippopotames reculant devant les établissements des Européens. Il faut maintenant aller à une journée de la station pour en trouver.

S. de Brazza a ramené du Congo à Libreville un certain nombre d'enfants envoyés par les chefs de l'intérieur pour être instruits dans les écoles de cette station. — Malgré les réclamations des factoreries du littoral, il a interdit la navigation sur l'Ogôoué, mesure qui lèse fortement les intérêts des établissements susmentionnés.

Un décret du gouvernement français a autorisé la création au Gabon d'établissements pénitentiaires affectés aux indigènes d'origine annamite ou chinoise condamnés aux travaux forcés.

Le Dr Ballay, lieutenant gouverneur du Congo français, actuellement en congé en France, va prochainement rejoindre son poste.

Le *Missionnaire* publie une lettre d'Abétifi, de notre compatriote, M. F. Ramseyer, qui annonce la création de deux nouveaux postes d'évangélisation dans l'Achanti, l'un à Nkwatia, l'autre à Obo, la plus grande ville de l'Okwao, comptant près de 7000 habitants. Pour chacun de ces postes, la mission a acquis un terrain sur lequel seront bâties les constructions nécessaires.

LE PAYS DES GARENGANZÉ [1]

(D'après M. F. St. Arnot).

A plusieurs reprises nous avons mentionné le jeune missionnaire écossais, F. S. Arnot, qui, déjà en 1881, se rendit de Natal au Zambèze, où il passa une année au milieu des Ba-Rotsé, et d'où il dut se retirer lorsque éclata la révolte contre le roi Lewanika. Après être venu à la côte occidentale à Benguéla, et avoir passé quelque temps auprès des missionnaires américains du Bihé, il se dirigea de nouveau vers l'intérieur, en suivant d'abord la ligne de faîte qui sépare le bassin du Congo de celui du Zambèze, puis descendit dans celui du Congo, franchit le Loualaba dans la partie supérieure de son cours et se fixa, il y a bientôt deux ans, dans le pays des Garenganzé sur lequel les renseignements nous faisaient complètement défaut jusqu'ici. Les explorateurs Böhm et Reichard s'en

[1] D'autres voyageurs qui ont entendu parler de ce pays le nomment Garanganja ; nous conservons l'orthographe donnée par M. Arnot.

sont approchés du côté du N.-E. en se rendant du Tanganyika à Katanga ; Capello et Ivens, du côté du S.-O., avant d'être obligés de redescendre vers le lac Bangouéolo. Arnot s'y est établi, et c'est de là qu'il envoie, aussi régulièrement que le lui permettent les communications avec la côte occidentale, son journal, à ses parents et à ses amis en Écosse. C'est de ce journal [1] que nous extrayons les informations suivantes. Il nous manque malheureusement la partie du journal d'Arnot où devait se trouver le récit de son voyage à partir du Bihé ; elle s'arrêtait au 16 mars 1886 ; elle a été égarée par les porteurs qui devaient aller chercher à Nana-Kandoungou, au delà du haut Loualaba, les colis qu'il y avait laissés. Nous apprenons toutefois, par les premières pages que nous avons entre les mains, qu'Arnot arriva en février 1886, à Moukourrou, à l'ouest de la Loufira, un des affluents les plus considérables du Loualaba supérieur, et l'un des tributaires du lac Kassali. Le chef Moshidé l'accueillit favorablement, et l'autorisa à visiter le pays pour y choisir un emplacement convenable. Après une exploration d'une dixaine de jours, dans laquelle il parcourut les principaux villages jusqu'à la Loufira, et fit la connaissance d'un assez grand nombre de personnages importants, il arriva à la conclusion qu'il ne pouvait pas choisir une position plus centrale que l'endroit où il avait établi son premier campement, un peu au sud de Moukourrou. Cette localité, dont le nom n'est pas indiqué dans les cartes, même les plus récentes, doit se trouver à peu près à égale distance des côtes orientale et occidentale d'Afrique, à 160 kilom. environ à l'ouest du lac Bangouéolo. Entre ce lac et la Loufira, il existe une chaîne de montagnes, à l'ouest de laquelle la Loufira coule dans la direction du nord jusqu'au lac Kassali ; le Loualaba forme la limite occidentale du pays des Garenganzé. La frontière méridionale de l'État indépendant du Congo ayant été déterminée par la région des sources des affluents du grand fleuve, qui comprend celles du Loualaba et de la Loufira, ce pays se trouve donc compris dans les limites de l'État indépendant.

Peu après son arrivée, Arnot apprit que deux caravanes de Garenganzé avaient été pillées par des gens du Bihé ; l'une, qu'il avait rencontrée en novembre de l'année précédente près de la rivière Lumesé,

[1] *Among the Garenganze in central Africa.* Diary and letters of Fred. Stanley Arnot from march to september 1886. — *Six months more among the Garenganze,* letters from september 1886 to march 1887. London (J.-E. Hawkins), 1887, in-12, 22 p.

avait eu tous ses hommes et ses femmes réduits en esclavage ; l'autre, qu'il avait vue à Malangé, avait été attaquée dans le Lovalé. Dès lors, les relations commerciales entre Moukourrou et le Bihé étaient profondément troublées. Moshidé se proposait d'envoyer une de ses femmes, nièce du chef de Bihé, pour négocier avec son oncle, afin que la sécurité des routes de commerce fût rétablie.

Le nombre des villages dans le voisinage de Moukourrou est considérable ; dans une excursion de deux heures, Arnot en a compté 43, tous de grande dimension ; tout le terrain aux environs était cultivé. La ville de Moshidé est très grande, et, pour l'Afrique, la population en est très forte. Elle a de 12 à 15 kilom. de long. Le sol est presque entièrement couvert de champs au milieu desquels coule la rivière Ounkeya ; mais il y a beaucoup de groupes de huttes disséminés partout. Çà et là se trouvent des centres dans lesquels le roi a ses propres maisons auxquelles sont mêlées celles de ses sujets. Le calme et la paix qui y règnent sont remarquables. Moshidé inspire une grande crainte ; son gouvernement est sévère, quoiqu'on n'entende ni ne voie rien qui ressemble à la torture comme moyen de punition. Toutefois la peine de mort est commune, et on l'applique de la manière la plus expéditive ; mais tous les cas dont Arnot a entendu parler se rapportaient à des faits criminels et non à des actes de sorcellerie. Le roi a une longue chaîne de fer dont il se sert pour punir les délits moins graves. On y attache 10 ou 12 personnes à la fois, puis on les envoie travailler aux champs. Octobre est le mois où l'on bèche la terre ; c'est un plaisir de voir tout le monde aux champs. Les hommes font une grande partie de la besogne, et les maris disent qu'après tout leur travail du jour, il est dangereux pour eux de rentrer à la maison le soir sans un lourd fagot de bois pour entretenir le feu pendant la nuit ; vraisemblablement leurs femmes s'emporteraient contre eux. Le roi lui-même se rend aux champs, porté dans sa litière, accompagné de gens qui battent le tambour, et il surveille les longues files de ses sujets qui bèchent le sol. D'après cela, on pourrait supposer qu'il y a, pour toute l'année, abondance de vivres ; mais tel n'est pas le cas, tant est considérable la quantité de blé employé dans la saison sèche à brasser la bière. Les natifs font une bière extrêmement forte, dont ils remplissent de grands vases d'écorce, qui contiennent de 30 à 40 gallons [1]. Tous ceux qui viennent peuvent en boire à discrétion, et l'on boit jour et nuit jusqu'à ce que les vases soient vides,

[1] Le gallon d'Angleterre équivaut à litres 4,54.

en sorte qu'en deux ou trois jours, le fruit de plusieurs semaines de labeur et de mois de surveillance est dissipé comme de la fumée. L'effet de l'ivresse de cette bière est un sommeil pesant plutôt qu'une excitation querelleuse.

Les constantes incursions chez des tribus voisines, dans lesquelles les hommes sont mis à mort si possible, et les femmes capturées, ont amené chez les Garenganzé un nombre considérable de femmes, en sorte qu'il y a infiniment plus de femmes que d'hommes ; aussi la polygamie règne-t-elle d'une façon honteuse. Les mariages n'ont pas lieu par achat, comme dans le Zoulouland ; la femme et les enfants ne deviennent pas non plus la propriété d'un père, comme chez les Ovimboundou ; mais on fait un présent au père de la fiancée, qui continue à avoir autorité sur sa fille ; celle-ci peut d'ailleurs quitter son mari chaque fois qu'elle en a envie. Les cas d'abandon peuvent être portés devant le chef, et si la femme a tort, le présent doit être restitué ; si c'est le mari qui a maltraité sa femme, s'il l'a chassée de chez lui, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Dans les disputes qu'ont entre eux les Garenganzé, Moshidé leur rend bonne justice : il est toujours disposé à écouter tous ceux qui viennent à lui.

Le pays est pierreux et aride, quoique, le long des rivières, il soit fertile. Le maïs mûrit trois mois après avoir été planté ; pendant les pluies, l'herbe et les plantes grimpantes croissent avec une telle rapidité que les sentiers en sont obstrués et qu'il faut un guide là où, en d'autres moments, il y a un sentier large et bien battu. Dans le voyage qu'Arnot fit pour atteindre le Garenganzé, sa petite caravane employa trois heures d'un dur travail pour se frayer un chemin à travers une pièce de terre qui avait été autrefois cultivée, et que la végétation avait envahie. Les bords des rivières sont richement parés de grandes fougères éventails, d'orchidées et de toutes sortes de plantes tropicales. Le gibier abonde ; les troupeaux d'animaux de toute espèce, de la gazelle à l'éléphant, offrent, dans les plaines, un coup d'œil admirable. Le temps peut être extrêmement chaud sans être étouffant. L'atmosphère reste toujours transparente ; il n'y a pas des brouillards épais et sombres comme dans la vallée des Ba-Rotsé. La santé d'Arnot est demeurée excellente, et il était heureux de penser que tous ceux qui iront le rejoindre trouveront le pays très salubre. Nulle part dans le voisinage il n'y a de marécages pestilentiels.

En comparant la population avec celle des Ba-Rotsé au milieu de laquelle il a passé près de deux années, Arnot trouve que les Garen-

ganzé sont beaucoup plus réservés ; ils ne l'abordent pas volontiers ; rarement il voit des enfants. L'homme blanc n'est point pour eux un personnage agréable ; ils parlent du pays des blancs comme de l'enfer des noirs ; c'est pour eux le comble de la misère pour l'esclave et le captif ; on les y fait bouillir, et on les broie pour les réduire en poudre. Chez les Ba-Rotsé, Arnot allait à la cour chaque jour, et entretenait des relations avec chacun. Chez les Garenganzé, le chef est le centre de tout ; les causes lui sont soumises partout où il se trouve, et à toutes les heures du jour ; il les juge séance tenante. Il n'y a point d'assemblées régulières ; les personnes que l'on voit généralement autour de lui ne sont ni des notables ni des conseillers, ce sont des pages, ses femmes et quelques flâneurs privilégiés. Il n'aime pas que de simples auditeurs viennent s'asseoir dans le cercle, et les renvoie bien vite à leurs affaires. D'autre part, à l'inverse de ce qui existe chez les Ba-Rotsé, Arnot jouit d'une liberté illimitée. Il peut, partout et toujours, aller où bon lui semble, sans que personne lui demande ce qu'il fait ni ce qu'il veut. Il en a profité pour visiter tous les villages et les districts d'un accès facile, quoiqu'il ne puisse pas jusqu'ici avoir beaucoup de relations avec les habitants, dont il ne connaît pas encore suffisamment la langue.

Presque toutes les personnes d'une condition un peu élevée peuvent parler l'oumboundou, qu'Arnot sait jusqu'à un certain point ; mais la langue que l'on parle dans la capitale est le seyek, qui ressemble à l'oumboundou, et dont de nombreux dialectes sont parlés dans les campagnes. Malgré la difficulté d'apprendre ces divers langages, Arnot espère qu'il y parviendra, grâce à la connaissance qu'il a des formes de construction des phrases africaines.

Arnot a auprès de lui trois jeunes garçons, dont l'un l'a suivi depuis qu'il a quitté la vallée des Ba-Rotsé, les deux autres étaient naguère esclaves ; ils se sont réfugiés auprès de lui, et avec eux il cultive du blé et des fèves, qui prospèrent ; mais il craint que la récolte ne soit beaucoup réduite pour lui, et que les voleurs et les sangliers n'en aient la plus forte part. Les fauves d'ailleurs s'avancent jusque tout près des habitations. « Hier, » dit Arnot dans une de ses lettres, « une femme fut enlevée dans son champ par un léopard ; c'était une des femmes du chef ; on accourut à ses cris, le léopard s'enfuit, mais elle mourut de ses blessures. Le chef me fit demander du poison pour tuer le léopard s'il revenait. Je lui donnai de la strychnine. Au lieu de tuer une chèvre ou un chien pour s'en servir comme appât, on préféra prendre le corps de la défunte. « Elle est morte, » dit le chef, « nous n'y pouvons rien. »

Les fauves causent de grands ravages ; le grand nombre d'habitants, adonnés à la culture du sol plutôt qu'à la chasse, et la coutume de jeter les corps des esclaves morts, ont donné à ces animaux le goût de la chair humaine. Les vieux lions qui n'ont plus les dents assez fortes pour attaquer le gros gibier, rôdent autour des villages pour faire leur proie de quelque être humain.

Les tribus du voisinage ont beaucoup à souffrir des Garenganzé. Plus faibles que ces derniers, elles n'osent pas les attaquer ; mais ceux-ci font très souvent des incursions chez leurs voisins, dont ils dévastent des districts entiers, pour en ramener des esclaves, femmes et enfants, rapporter de l'ivoire, ainsi que les têtes des hommes tués dans le massacre. Le commerce des natifs avec le Bihé consistait en grande partie en esclaves ; de leur côté les Arabes, qui arrivent déjà jusqu'à la Loufira, emmènent aussi à la côte orientale beaucoup d'esclaves achetés aux Garenganzé.

Quand une caravane est sur le point de se mettre en route, le chef, et les prêtres des fétiches qui ont préparé pendant un mois des charmes pour les voyageurs, cherchent à deviner quel sera le sort de ceux qui partent, quels dangers les attendent ; puis à se rendre propices les ancêtres au moyen de sacrifices. La *noma*, lance fétiche, doit être portée en tête de la caravane, pourvue de charmes qui doivent garantir sa sécurité. On enroule autour de la lance les racines d'une herbe tendre, et par dessus l'on place quelques éclats de bois flexibles ; on y ajoute un morceau de peau humaine, des griffes de lion, de léopard, des vivres, de la bière et des racines médicinales. Tout cela doit assurer à la caravane l'empire sur ses ennemis, la sécurité contre les animaux sauvages et la santé. Un manteau revêt le tout, puis le roi frappe dessus et le bénit. Après ces cérémonies tous les gens de la caravane se mettent en marche le cœur léger.

Un Arabe, qu'Arnot a vu chez Moshidé, lui a dit être venu de Mozambique, et avoir traversé le lac Nyassa, où il avait vu deux steamers, beaucoup d'Anglais et une dame anglaise. D'après lui, le Nyassa serait à deux mois de marche de Moukourrou ; la route serait sûre et les vivres abondants.

Dans ses excursions Arnot a poussé, au nord, jusqu'à Kagoma, sur la Loukourrouwé, affluent de gauche de la Loufira, et au S.-E. jusqu'à Kaunga, sur la rive gauche de cette dernière rivière. Kagoma est le village d'un petit chef de ce nom qui était malade et avait fait appeler l'homme blanc pour être soigné par lui. Pour y arriver, Arnot eut à

traverser un pays parfaitement plat, rocheux et aride. Les habitants cultivent du blé, des plantes oléagineuses et du tabac. Après que Kagoma eut été bien soigné par Arnot, ils se montrèrent très généreux envers celui-ci, et donnèrent à ses gens autant de blé qu'ils en pouvaient porter. A Kaunga la population est également nombreuse, mais elle paraît très pauvre ; les indigènes sont peu adonnés à la culture du sol, et comptent surtout sur les résultats de leur pêche.

Arnot a dû commencer par se construire une habitation ; puis il a eu à soigner de nombreux malades, ce qui lui a gagné la sympathie des natifs ; actuellement il étudie avec soin leur langue, mais n'a pas encore pu ouvrir une école, quoique Moshidé fût content d'en avoir une près de sa résidence ; Arnot lui a d'ailleurs promis d'en ouvrir une lorsqu'il aura reçu des aides. Il les a peut-être à l'heure qu'il est, car, d'après une lettre de M. Swan, écrite le 30 juillet dernier, du village de Cinyama, dans le Bihé, ce missionnaire venait d'obtenir du chef Kapoko, pour lui et son compagnon, M. Faulknor, le libre passage pour se rendre au pays des Garenganzé. Un certain nombre de marchands de Baïloundo devaient se joindre à eux pour faire le voyage, qui, d'après leurs calculs, devait durer trois mois.

EXPÉDITION PORTUGAISE AU PAYS DU MOUATA-YAMVO

Nous avons mentionné plusieurs fois l'expédition dont le gouvernement portugais avait confié, il y a trois ans, la direction au major H. de Carvalho. Avant de quitter Malangé, M. H. Châtelain nous annonçait qu'elle était attendue depuis plusieurs mois, mais nous ignorions complètement son itinéraire et ses travaux. Nous sommes très reconnaissants envers M. Marcos Zagury, membre de la Société de géographie de Lisbonne, d'avoir bien voulu nous transmettre, pour nos lecteurs, les renseignements qu'il venait de recevoir du major de Carvalho lui-même. Il nous écrit de Malangé le 31 octobre :

Monsieur,

Sous les auspices de M. H. Châtelain, je prends la liberté de vous écrire afin de vous communiquer quelques détails sur l'arrivée à Malangé de M. le major Henriques de Carvalho, explorateur portugais, ainsi que de son expédition. J'ose espérer que ma narration, qui ne se propose que d'indiquer à grands traits la marche de l'expédition pendant trois